

nouveaux tarifs
annuels maxima
du droit de licence
article 1568 du code
général des impôts
vu le 17 janvier 1977

31.12.77 - dudit.

Dès le 31 mai informe le C.M. des nouveaux tarifs
annuels de droit de licence prévus à l'article 1568 du
code général des impôts, qui ont été relevés, à compter
du 1^{er} janvier 1977, par un article de la loi de Finances
pour 1977, venant d'être adopté par le Parlement.

Le C. M., après avoir délibéré,
Décide de faire application pour 1977 de cette nouvelle
taxification.

G. Charasson *Guillet* *Elboeuf* *Paul M.* *Mallet* *Le Gall* *Bosman*
Hauts *Chateauneuf* *Le Gall* *Mallet* *Le Gall* *Bosman*

18 janvier 1977

tout le conseil;

Syndicat Intercommunal
des Eaux de Rochefort-Sanson
Transformation
vu le 27 mai 1977

Vu l'arrêté n° 1824 en date du 13 aout 1958 constituant
les communes de Beauveuguis-Baret - Bourg de Peage -
Chatuzange le Goubet - Hustun - Gaillans - Marsches et
Rochefort - Sanson,

en Syndicat intercommunal d'études en vue de leur
alimentation en eau potable;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la transformation
du Syndicat;

Décide:

Le Syndicat intercommunal d'études constitué
par Arrêté de 21^{er} le Préfet de la Drôme, le 13 Aout 1958,
sous le n° 1824,

est transformé en Syndicat intercommunal de Travaux.

Approuve les nouveaux statuts qui lui sont soumis à cet effet

dudit.

Canalisation égouts de Beauveuguis.	diminution art. 233.4	110,00	Augmentation art. 233.6	110,00
assainissement chemin Thiblet	art. 233.4.	650,00	233.8	650,00

du dit.

Virements de crédits
vu 11.03.77

Depuis 1971 les salaires perçus par les 2 gérants de cabine
et Sonneur-civil n'ont pas été augmentés.

Il y a lieu de valoriser ceux-ci.

Le Conseil après avoir délibéré.

Décide une augmentation de 20% environ, qui correspond
à l'augmentation du SMIC depuis 1971.

Les gérants de cabine percevront annuellement 950 F. Sonneur Civil 350 F
ce à compter du 1.1.77 - les crédits seront pris sur le budget principal.

G. Charasson *Guillet* *Elboeuf* *Paul M.* *Mallet* *Le Gall* *Bosman*

du dit.

25.01.77 - tout le conseil.

chauffage Foyer-Rural
demande de subvention
vu le 8 Aout 1977

M. le maire présente au conseil municipal le devis de chauffage du Foyer-Rural de Seymours, qui s'élève à 58 800 Frs.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :
approuve le projet,
sollicite une subvention de M. le Prefet,
Dit que les crédits nécessaires seront prises sur le budget 1977

25 Mars 1977.

Installation du Conseil municipal

L'an mil neuf cent soixante dix-sept le vingt cinq mars, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Beauregard-Baret proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 13 et 20 mars 1977, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles 24 et 59 du code d'administration communale.

Etaient présents Mme les Conseillers municipaux :

1. Joël Chielan
2. Yves Mlatras
3. Louis Bassanne
4. Christian Darlag.
5. André Reynaud
6. Eliette Belley
7. Gaston Mlatrasse
8. Joël Chabat
9. Roland Mlottet
10. Jean-Pierre Mlottet
11. Raymond Benistant

AbSENTS Mme.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Mlatras Yves, Mme, qui, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux

des élections et a déclaré installer 2122 :

Chatelan Yves - Mlatras Yves - Bossanne Louis - Darlay Christian - Reynaud André - Mallette Belley Eliette - Marsanne Gaston - Chabert Joël - Mallette Roland - Mallette Jean - Picard Benistant Raymond, dans leurs fonctions de Conseillers municipaux.

M. Marsanne Gaston le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Christian Darlay

Election du Maire

Election du Maire .

Premier tour de scrutin

Le Président après avoir donné lecture des Articles 58, 59 et 62 du Code d'Administration communale, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article 58 du Code d'Administration communale.

Chaque conseil municipal à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 11

A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 2

du code électoral.

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés 9
Majorité absolue 5

Ont obtenu M. Mlatras Yves. neuf. voix (9)

M. 212. voix ()

M. 212. voix ()

M. Mlatras Yves. ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Deuxième Tour de Scrutin.

~~Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :~~

~~Nombre de bulletins trouvés dans l'urne~~

~~A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65-L66 du Code électoral.~~

~~Reste pour le nombre des suffrages exprimés~~
~~Majorité absolue~~

~~Ont obtenu 212. voix ()~~

~~211.~~ ayant obtenu la majorité absolue,
a été proclamé Maire.

~~Troisième tour de scrutin~~

~~Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants:~~

~~Nombre de bulletins trouvés dans l'urne~~

~~A déduire: Bulletins litigieux énumérés aux articles
L 65 - L 66 du code électoral.~~

~~Reste pour le nombre des suffrages exprimés.
ont obtenu:~~

~~voix~~

~~voix~~

~~voix~~

~~211. ayant obtenu la majorité légale, a
été proclamé Maire et a été immédiatement installé. -~~

~~Élection du Premier Adjoint~~

~~Élection du Premier Adjoint.~~

~~Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous
la présidence de 211. Matras Yves élu Maire, à l'élection du
premier Adjoint.~~

~~Premier Tour de scrutin.~~

~~Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.~~

~~11~~

~~A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles
L 65 et L 66 du code électoral.~~

~~1~~

~~Reste, pour le nombre des suffrages exprimés
Majorité absolue.~~

~~10~~

~~ont obtenu: 211. Mallet Jean-Pierre - dix~~

~~voix (10)~~

~~211.~~

~~voix~~

~~211.~~

~~voix~~

~~211. Mallet Jean-Pierre ayant obtenu la majorité absolue des
suffrages, a été proclamé Adjoint~~

~~Deuxième Tour de scrutin~~

~~Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants:~~

~~Nombre de bulletins trouvés dans l'urne~~

~~A déduire: Bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 - L 66
du code électoral.~~

~~Reste pour le nombre des suffrages exprimés
Majorité absolue.~~

ont obtenu: 311.

voix

311.

voix

311.

voix

311.
Adjoint.

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé

Troisième tour de scrutin.

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

A déduire: bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 - L 66
du code électoral.

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés
ont obtenu 311.

voix

311.

voix

311.

voix

311. ayant obtenu la majorité légale a été
proclamé Adjoint

Elections du second

Adjoint

Elections du Second Adjoint.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection
du second Adjoint.

Premier tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne:

11

A déduire: Bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 - L 66

1

du code électoral

Reste pour le nombre de suffrages exprimés

10

Majorité absolue

5

ont obtenu: 311. Bossanne Louis dix

voix (10)

311.

voix

311.

voix

311. Bossanne Louis. ayant obtenu la majorité absolue,
a été proclamé Adjoint.

—dudit.—

Syndicat des Eaux de Rochebar-Samson

2 titulaires: Matras G - Mottet J.P.

2 suppléants: Chabert J - Marsanne G.

S. I. V. M du canton de Bourg de Peage!

Matras G - Mottet J.P.

commissions
diverses.

vu le 18 Avril 1977

Syndicat Intercommunal d'Electrification de Beauregard

2 titulaires: Matras Y. Benistant R.

2 suppliants: Mottet R - Chatelan J.

Bureau d'Aide Sociale:

Dillay Belley E. Darlay. Benistant R. Mottet R.

Commission Administrative de la caisse des écoles:

Reynaud A. Mottet J.P. Chabert J. Bossanne L.

Commission des travaux:

Mottet J.P. Benistant R. Bossanne. Reynaud A.

Commission certificat d'Urbanisme - Permis de construire:

Mottet J.P. Reynaud A. Marsanne G.

Commissions calamités Agricoles:

Marsanne G. Benistant R. Bossanne L. Mottet J.P.

Commission des Fêtes:

Darlay C. Chabert J. Belley E. Chatelan J. Mottet R.

Commission villages fleuris:

Méridames: Mottet R. Bodin - Doree - Chabert - Cassisse. Fourni.

Revol. Matisse S - Faveron. Mme Revol. Chatelan - Lyonne.

Commission des Impôts:

12 délégués titulaires: Mottet J.P. Benistant R. Bossanne

Marsanne - Doyen J. - Matisse L. - Champigny L. - Charasse.

Faveron - Guibaud M. - Delage J. - Poncet.

12 délégués suppliants: Murem P. Mottet J. - Blache - Vinay.

Gontard F. - Barret L - Villard. Mottet R. Champigny M.

Bodin R. - Darlay H. Coquard.

Contribuables propriétaires de bois:

2 titulaires: Murem J.P. - Matisse J.

2 suppliants: Champigny Marcel - Vinay P.

Contribuables habitants hors de la commune:

2 titulaires: Robin Albert. St Lattier - Champigny Maxime Guillen.

2 suppliants: Terpant Georges Hostun - Thezier Henri Guillen

titulaires _____ du dit _____

Mme le Maire, communique au Conseil, la circulaire du Dr le Préfet, demandant de désigner deux délégués, pour la révision des listes électorales de la Chambre des Métiers.

Après avoir délibéré le Conseil désigne :

Un délégué chef d'entreprise: M. Matisse Roger.

A défaut de Compagnon un second délégué, chef d'entreprise: M. Lyonne Roger.

Révision listes
électorales
Chambre des Métiers

1er Avril 77

Création d'un poste
de Secrétaire-Adjoint
au Conseil de
Pud'hommes de
Romans.

Vu le 4 Avril 77

Mr. le Maire donne lecture au conseil, la lettre
de M. le Préfet, ayant pour objet la création d'un poste
de Secrétaire-Adjoint au conseil de Pud'hommes de Romans.

Le conseil municipal, après avoir délibéré.

Donne un avis favorable à la création d'un poste de
Secrétaire-Adjoint au secrétariat du conseil de Pud'
hommes de Romans.

5 Avril 1977

Le 5 Avril 1977, le conseil municipal de la commune,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la présidence de M. Mathieu que maire.

Présents : M. Delattre J.P. - Bossanne - Chabert - Darlag - Reynaud - Bellay
Gyparson - Chabert - Delattre R. Benistant.

compte rendu de
la réunion

- La séance débute par la lecture du budget préliminaire communiqué au nouveau conseil pour information, ce budget ayant déjà été voté.
- Réunion de la commission des travaux à 9H40 à Beauregard.
pour aménagement des chemins de la commune.
- Chemin des Reynauds : 1 devis est attendu de l'Entreprise Trauchessee.
- Chemin de la Subte : les buses seront fournis par la commune et les travaux exécutés par la Société Sika.
- Une commission concernant les travaux à la charge de Sika est constituée ; elle est composée de M. Mathieu R. - Delattre J.P. - Delattre R. Chabert J. - Benistant R. - Reynaud A.
- Collecte organisée au profit de la famille Rey Jean-Pierre, suite à l'incendie : 3610 Frs, qui permettent de fournir à cette famille un premier secours matériel. La municipalité a voté une aide de 150 Frs.
- Ramassage ordures ménagères dans les hameaux : un service de ramassage intercommunal est à l'étude.

du dit

Indemnité de vacances
des Conseillers Pud'hommes
Vu le 2. 5. 77

M. le Maire, lit au C.M. la lettre de M. le Préfet.
Les Presidents du conseil de Pud'hommes de Romans

ont émis un vœu tendant au relèvement du montant des vacances allouées aux Conseillers.

Il est demandé que le montant actuel de l'indemnité qui a été fixé à 30 Frs par vacation de 3 heures par arrêté Préfectoral du 28 novembre 1975 soit porté à 36 Frs, à compter du 1er janvier 77.

Le C. M., après avoir délibéré,
Decide cette augmentation

caisse Départementale
scolaire

1976 - 1977

vu le 17. 6. 77

Dudit

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal, à dresser le programme des travaux et acquisitions à réaliser pour l'amélioration du service scolaire, en vue d'utiliser les fonds provenant de la "caisse Départementale" attribution de "garantie" pour l'année 1976 - 1977.

Il propose le projet suivant :

Achat d'une machine à photocopier - matériel collectif d'enseignement
achats de livres et fournitures.

article 607.

982,20

Le Conseil après avoir délibéré :

- Sollicite la subvention de la caisse Départementale.
- Vote la participation communale.

17 JUIN 1977

compte rendu de
la réunion.

Le 17 juillet 1977, le C. M. de la Commune, diûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Mr. Maire Yves-Main.

Etaient présents : tous les membres présents.

Voirie: Il est procédé à l'étude des différents devis pour la réfection de plusieurs voies communales (Brenonier-Rives-Picard Chaumat - Jonchère-Thiolet). Le total s'élève à 49.000 Fr pour l'Ent. Huillier et 42.000 Frs pour les travaux exécutés par le S.I.V.M.

Chemin des Reynards : le montant du devis s'élève à 29.154,20 ce chiffre comprend la fourniture des matériaux par l'entreprise Tanchereau environ 4.000 Frs.

En conclusion, il faut prévoir une somme de 50.000 Fis pour la voirie, puisqu'une subvention de 20.000 Fis nous est allouée.

Il est prévue une somme de 30.000 Fis, pour la construction des 2 WC publics de Beauregard et Meymans.

Indemnité du 2^e Adjoint: Il est rappelé que l'indemnité du 1^{er} Adjoint est 50% de celle du Maire. L'indemnité allouée au 2^e Adjoint sera égale à 25% de celle du Maire.

CERCA - FBFC. Un conseiller municipal souligne que la prise de position que l'on demande à la Mairie ne veut rien dire - Les décisions sont toujours prises sans s'occuper des avis des municipalités.

À la suite d'une petite discussion, le C.M. se déclare contre le référendum et ne prend pas position sur le problème de la CERCA.

questions diverses: Il est demandé un panneau de signalisation (chaussée rétrécie ou limitation de vitesse) à l'entrée du chemin de Rives, quartier Picards.

Il est demandé de procéder au déblaiement d'une partie du chemin de Cessieux obstrué par l'affondrement du talus.

Travaux dans les écoles;

école de Beauregard: les stores sont à arranger.

- clôture des cours et peintures. ces travaux sont prévus.

En outre il est demandé la pose d'un lampadaire au village de Meymans, en face du lavoir. Le C.M. décide de sursseoir pour l'instant à cette requête.

- dudit.

À la suite de l'installation du C.M. le 25 mars 1977,

la loi n° 76.665 du 19 juillet 1976 (article 10) a modifié le nombre des adjoints réglementaires, deux pour la commune de Beauregard-Baret.

Le C.M., après avoir délibéré,

Déicide: que les indemnités du Maire et des deux adjoints seront calculées dans les limites du taux maxima prévu par la loi. Le 1^{er} adjoint percevra 50% de l'indemnité du Maire. Le 2^e adjoint percevra 25% de l'indemnité du Maire.

Rappel la délibération du 14.6.66, qui précise qu'en cas de revalorisation des traitements de la fonction publique, le Maire et les adjoints percevront automatiquement la majoration correspondante de leur indemnité de fonction.

Les crédits complémentaires sont prévus à l'article 666 du budget supplémentaire 1977.

ions

inal
77.

n

opurri

z

Indemnités Maire
et Adjoints

vu le 27 juin 1977

*(Signature) M. H. J.
P. Besson M. H. J.
P. Besson M. H. J.
L. Pichot E. Delpech
L. Pichot E. Delpech
G. J. M. H. J.
G. J. M. H. J.*

*L. Pichot E. Delpech
G. J. M. H. J.
G. J. M. H. J.
G. J. M. H. J.*

16 Aout 1977

Le 16. Aout 77, le C.M. dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M^{me} Yves Marius.

Etaient présents : Bossanne L. Chatelan J. Darlay C. Benistant P. Mallet R. Mille Belley. Massanne G.

Absents : J.P. Mallet. J. Chabert. A. Reynaud

compte rendu de la réunion.

Les travaux de revêtement des chemins commencent dans la semaine du 15 Aout. Les travaux seront effectués par l'Ent. Jean et Huillier.

- La commune a touché une subvention de 23200 F. pour le chauffage du Foyer Rural.
- Proposition d'achat d'un véhicule pour la commune, à la suite de la mise en vente d'une partie du matériel de l'équipement départemental.
- Discussion sur le déversement de nouveaux déchets à la carrière des Ets S.I.R.A.
- La commission des travaux s'est rendue le 19 Aout aux écoles pour voir les travaux à faire en peinture et clôture de cour.
- Demande de déplacement du chemin passant à proximité de l'habitation de M^{me} Robert Marius.
- La décision pour les devis des W.C. publics a été remise à la prochaine réunion.

~~Hélène Bossanne
P. Belles~~ ~~J. Chatelan~~ ~~A. Mallet~~ ~~Eh. Darlay~~ ~~G. Massane~~

2 Septembre 1977

compte rendu de la réunion

Tous les membres sont présents à l'exception de M^{me} Reynaud A. excusé.

- Etude du devis proposé par M^{me} Champney, pour la construction des W.C. gros œuvre et charpente reviendrait à 14.246 Fis TTC par W.C. Il faut pas compter la pose des tuiles, l'électricité et l'adduction d'eau. Il est prévu que l'éclairage des W.C. soit raccordé à l'éclairage public. Ce devis reçoit un avis favorable.

- Par la même occasion, il est soulevé le problème du déplacement du patafif de l'école de Beauregard et de sa clôture. Il est également proposé l'élagage du tilleul de la cour afin de prévenir les accidents et de régénérer l'arbre.

- Suite à une lettre de M. Botrosy demandant l'interdiction de passer sur un pont, au hameau Preynat, lui appartenant, le Conseil décide de procéder à la pose de bûches sur le chemin rural afin de permettre aux propriétaires "voleurs" de pénétrer dans leurs parcelles.
- Le service du cadastre demande le nombre de sinistres chez les agriculteurs pour les récoltes de blé et colza à la suite des pluies du printemps dernier. Un avis ultérieur informera les propriétaires de la suite donnée à cette demande de commune sinistrée.
- L'Association "des Colombes" organisera les 15 et 16 octobre l'opération Pognes 1977 en faveur des handicapés mentaux. Il est demandé aux jeunes de bien vouloir participer à cette opération. Une réunion sera probablement faite le week-end précédent cette distribution.
- Demande de permis de construire pour un garage, le bâtiment devant être en préfabriqués, le conseil met un avis favorable que si les matériaux de construction sont changés. D'autres permis de construire et certificats d'urbanisme sont par la même occasion examinés.
- Questions diverses.
Le Pont, derrière l'église de Beauregard, sera refait par la Société SICA.
- Ramassage des ordures dans les hameaux. En l'absence d'un véhicule appartenant à la commune, il est décidé de renseigner à cette demande pour l'instant. Par ailleurs, aucune autre nouvelle n'est parvenue concernant le ramassage inter-communal des ordures.
- L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.

M. Chabert M. Bozzo
M. Chabert M. Bozzo M. Dubois M. Pichot
M. Bozzo M. Dubois M. Garae

21. Octobre 1977

compte rendu de
la réunion.

Tous les membres sont présents à l'exception de M. Chabert excusé.
1. Ordures ménagères;

Le SIVOM envisage un ramassage cantonal des ordures ménagères. Le C.M. appelle à décider s'il désire adhérer ou non à ce service. Après information du Maire (le terrain

est acheté et aiguisé, le matériel en cours d'achat, le coût de fonctionnement ne peut être évalué à ce jour) Une longue discussion a lieu. Le ramassage aurait lieu une fois par semaine, par quinze en s'approchant le plus possible de chaque maison. Le matériel, poubelles, sacs plastiques, conteneurs devra être défini en fonction des camions de ramassage. Le circuit sera déterminé quand on connaîtra la décision des communes avoisinantes pour que le kilométrage et le nombre d'arrets soient réduits au minimum.

2^e Devis W.C.:

Le devis plomberie - électricité - raccordement à la conduite d'eau du W.C. public de Meymans présenté par la maison Sibert, s'élève à 3.235 F.. Ce devis est accepté. Il ne comprend pas la tranchée (25 m. environ). Un devis pour le W.C. public de Beauregard sera demandé à la même entreprise.

3^e Location Foyer-Rural:

Le chauffage étant maintenant installé, les prix de location du Foyer Rural sont augmentés de 100 F. lorsque le chauffage fonctionne.

4^e Service du garde-champêtre - OEV.P.:

L'horaire du garde-champêtre - OEV.P., est ramené à 41 H. par semaine. M. Chatelan sera libéré, à sa demande, le lundimatin.

5^e Permis de construire:

En cas de demande de permis de construire sur un terrain situé en bordure d'un chemin communal susceptible d'être élargi, il sera demandé une cession gratuite de terrain pour permettre l'élargissement.

6^e Téléphone:

Il n'est pas envisagé pour l'instant, l'installation d'une cabine téléphonique aux 2 villages.

7^e Travaux au clocher de l'église de Beauregard:

La dernière tempête a endommagé le clocher de l'église de Beauregard. Un devis détaillé pour les réparations à effectuer et le changement des bordures de zinc sera demandé à une entreprise de Villard de Lans, qui dispose des échafaudages nécessaires.

8^e Sorties scolaires de stéi:

Les institutrices de Meymans et Beauregard, présentant un demande de subvention pour 3 sorties de stéi de fond. Le conseil donne son accord de principe et demande aux institutrices d'effectuer une enquête auprès des parents pour savoir s'ils

sont d'accord pour payer 20 Fis. les 3 sorties par enfant, le reste étant pris en charge par la Commune.

3^e Questionnaire au Maire de France :

Mr le Maire donne des informations sur ce questionnaire et sur le document établi par l'Association des maires de la Drôme. La plupart des Conseillers, conscients de la nécessité de revoir les relations état - Commune, surtout au point de vue budgétaire, sont sceptiques sur l'efficacité de ce questionnaire.

Le Maire transmettra après avoir répondu aux questions intéressant les petites communes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H. 30.

— dedit —

Mr le Maire demande au Conseil Municipal, de faire régulariser par le service immobilier, la cession gratuite au nom de Mr Dechambre Pierre à la suite de son permis de construire n° 26.7.71507, parcelle AD 187, lieu-dit Haut Thiollet en bordure de la V. C. n° 4.

- A près avoir délibéré le C.M.,
- Accepte cette cession,
- Autorise le Maire à signer l'acte au nom de la Commune.

La Commune prendra à sa charge les frais de géométrie et du conservateur.

Les crédits seront prêvus sur le budget article 210.

Handwritten signatures of several council members over a horizontal line, including:

- Flaubert
- M. H. L. Bossard
- Bernard
- Dalle
- P. Delte
- J. B. Miller
- G. Gaudet
- P. Peltier

18 novembre 1977

Tous les membres sont présents ; la réunion débute à 20 H. 35.

Compte Administratif 1976:

Montant des recettes ordinaires :	339.004,45
-----------------------------------	------------

recettes extraordinaires :	123.399,78
----------------------------	------------

Total des recettes	462.404,23
--------------------	------------

Prélèvement pour dépenses extraordinaires	22.743,38
---	-----------

Recettes réelles :	439.660,85
--------------------	------------

Montant des dépenses ordinaires :	182.420,19
-----------------------------------	------------

de dépenses extraordinaires	182.420,19
total des dépenses	298.589,81
Prélèvement pour recettes extraordinaires	<u>22.743,38</u>
dépenses réelles	275.846,43
Excédent global de l'exercice 1976	163.816,42
<u>Budget supplémentaire 1977:</u>	

Cet excédent sert à élaborer le budget supplémentaire 77.
Il convient d'ajouter quelques recettes nouvelles d'un montant total de 37.044,66. Montant total des recettes: 200.861,08
Le montant des dépenses s'élevant à 157.755,18, il restera donc un excédent de 43.105,90.

Cet excédent est reversé sur les propositions du budget supplémentaire 77 de la façon suivante: 4.000 Frs sont prévus pour l'achat d'une machine à écrire et d'une machine à calculer pour le secrétariat de la mairie, et l'achat d'un appareil de chauffage au gaz pour la salle de réunion du Foyer Rural. Le reste de cette somme affecté à l'entretien des bâtiments et de la voirie.

Il est procédé au vote des comptes administratifs 76 et du budget supplémentaire 77, qui sont approuvés à l'unanimité par le C. M.

Questions diverses:

WC: Etude du devis sanitaire et électrique du Wc de Beauregard. Le montant présenté par les Ets Sibaud est identique à celui proposé préalablement pour le wc de Sileymans; 3.235,95. Ce devis est adopté.

clocher de Beauregard:

Etude du devis pour la réfection du clocher de Beauregard: les Ets Ruef de Villard de Lans proposent un devis approximatif de 84.024,00 Frs. Il est suggéré de demander un ou deux devis contradictoires, afin d'obtenir un meilleur prix.

Foyer Rural:

Le tarif de la majoration chauffage de la petite salle est fixé à 50,00 F.

Chemin du Thiolet:

La chaussée ne sera goudronnée qu'au printemps, il est trop tard pour procéder au goudronnage d'une voie en cette période (en raison du gel).

Il est également prévu la peinture des 2 tableaux de l'école de Beauregard.

Adduction d'eau:

des entreprises devant réaliser l'adduction ?? sur Beauvechain devraient très prochainement entamer les travaux de la combe. La demande d'adduction d'eau au quartier de tête d'homme sera présentée à nouveau à la prochaine réunion du Synd. Inter' des Eaux de R. S.

Entreprise SIKA:

Le commission municipale SIKA se réunira le 3 décembre à 10 H. en compagnie des responsables de l'usine pour procéder à une visite du chantier et à un examen des travaux réalisés.

Repas des personnes âgées:

Les personnes de 65 ans et plus sont conviées à assister au repas de fin d'année qui aura lieu le dimanche 18. Décembre. Les colis seront remis aux personnes de plus de 70 ans pour les fêtes de fin d'année. (personnes qui n'auront pu assister au repas)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22 H 15
dudit

compte Administratif
1976

Le C.M. sous la présidence de M. Mollet Jean Pierre, délibérant sur le compte Administratif de l'exercice 1976, dressé par M. Yves Matras, maire, après s'être fait présenter le Budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

	Investissements	Fonctionnement	Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		92.923,18	103.930,56	196.853,74
Opérations de l'exercice	116.167,62	30.476,60	182.420,19	235.073,89
TOTAUX	116.167,62	123.399,78	182.420,19	339.004,45
Résultats de clôture		7.232,16	156.584,26	163.816,42
Restes à réaliser	103.792,43			103.792,43
Totaux cumulés	103.792,43	7.232,16	156.584,26	103.792,43
Résultats définitifs	102.560,27		156.584,26	54.023,99

2) constate, aussi bien pour la comptabilité, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire.

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

FOYER Rural
Tarif location

Déposée à Préfecture
23 Nov. 1977

Il Mairie rappelle la délibération du C.M. du 20 mai 1975, fixant les tarifs de location du Foyer Rural.

Il y a lieu de modifier ce tarif, le Foyer Rural ayant maintenant son chauffage central.

Il propose à l'assemblée les taux suivants :

	Sociétés Locales	Sociétés ou personnes de l'Exteriorne
Bal 1 ^e Séance	100,00	100,00
Bal 2 ^e Séance	50,00	200,00
Bal 3 ^e Séance	gratuit	200,00
Lots ou jeux de Sociétés	gratuit	200,00
Banquets, noces, ou réunions familiales	150,00	250,00
Réunions organisées par des Sociétés	gratuit	50,00
galas ou théâtres	100,00	250,00
Avec la salle chauffée	100,00	100,00
Petite salle chauffée seule	50,00	50,00

Le C.M., après avoir délibéré,
Decide :

- d'approuver les tarifs de location du Foyer Rural proposés par le Maire
- que tous dégâts causés à la salle ou au mobilier au cours d'une location seront payés par les Organisateurs.
- que le montant de chaque location sera payé à la caisse du receveur municipal, sur présentation d'un titre de recette établi par la mairie de Beauregard-Baret.

La présente décision prendra effet à compter du 21.10.77.

The signatures visible are:

- M. le Maire (Signature)
- M. Bozanc (Signature)
- M. Durand (Signature)
- M. Flotteret (Signature)
- M. Garsaud (Signature)
- M. Pratélas (Signature)
- M. Belluc (Signature)
- M. Delay (Signature)

18 Décembre 1977

compte rendu

La séance débute à 10 H.40, sous la Présidence de M. Henri Durand, conseiller général.

Tous les membres sont présents, à l'exception de Mme Belluc, M. Mallet R. Benistant et M. Regnaud excusé.

M. Durand, attentif aux problèmes qui lui sont exposés, propose diverses solutions qui pourraient éventuellement permettre de résoudre les difficultés financières rencontrées. Aménagement de la Mairie et du Secrétariat de Garen

plus fonctionnelle : il est possible d'obtenir des subventions pour réaliser éventuellement ces travaux.

clocher de Beauregard : au titre des bâtiments communaux, il peut être obtenu une subvention substantielle venant en déduction du montant des dépenses restant à charge de la Municipalité après versement de l'indemnité par la C^e d'assurance.

W.C. Beauregard - Illegmans : pour la construction déjà entamée pour l'un d'eux, il est envisagé l'obtention d'une subvention de l'ordre de 40 %.

Syndicat des Eaux : de raccord des sections extraordinaires (quartier Tête d'Homme - maison Barthélémy) sera prévu fin 1978, pour réalisation 1979. Un conseiller s'étonnant du temps requis pour l'adduction d'eau à ces maisons jusqu'à maintenant desservies par citerne, M^{me}. Durand, Président du Syndicat, invoque les difficultés financières et le fait que le Syndicat a voté 600.000 F. de crédit pour 78. Pour la réalisation des travaux sur ces quartiers isolés, le Syndicat espère obtenir 40 % de subventions, au lieu de 20 % habituels.

Ramassage des ordures ménagères : chaque commune aura à se pencher sur le choix des matériaux (sacs plastiques ou papier, conteneurs...) qui serviront à évacuer les ordures. Il est signalé que les terrains devant recevoir la décharge de Papelisier (sise en face du quartier de Bois-Vert) ont été acquis.

- dudit -

Virements de crédits

Trax. chemins des Regnards et Bremmuniels

diminution du chapitre 63 de 2112,55 - Augmentation du 233 de 2112,55

- dudit -

M^{me}. Le Maire présente au C.M. le devis de construction de deux W.C. aux villages de Beauregard- et de Illegmans.

devis menuiserie	10.967,34
devis charpente - couverture et menuiserie	3.695,58
devis plomberie et électricité	3.235,95
	<hr/>
soit pour les deux W.C. T.T.C.	17.898,87
	<hr/>
	35.797,74

Ces deux W.C. ont fait l'objet d'une demande de permis de construire, n° 26.G.68934 et 68935 arrêté d'autorisation le 24.01.77.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,
- Approuve le projet,

- Sollicite une subvention de Monsieur le Préfet,
- Dit que les crédits nécessaires seront prises sur les budgets 1977 et 1978

J. Cluzet *maire H.H.* *Bosson* *Ch. Dely* *G. Maroas* *D. Buttier*

13 Janvier 1978

Tous les membres sont présents à l'exception de M. Benistant Raymond excusé.

Clocher de Beauregard :

Le C^e SAMDA a procédé au remboursement de la somme de 58.564 Fis. correspondant à 83,75 % du montant total du devis (15% de vétusté et 1,25% de franchise restant à la charge de la commune) soit environ 11.000 Fis.

des travaux seront exécutés par les charpentiers du Vercors et débuteraient fin Février - début Mars.

Programme des chemins.

Chemin de River, les 3/4 du chemin étant mitoyens, les frais pourraient être partagés avec la C^e de Rochefort-Saint-Sauveur.

chemins privés neufs: Ils ne seront goudronnés que si ils sont correctement mis en forme et empierrés. Les goudronnages des maisons Salomon - Hemery et Bonnet sont proposés.

Entretien des chemins : chemin de Bois-Vert (après brancardage à l'égoût d'un riverain) maison Doyon. Dorée et quartier Thiollet, sont proposés pour le programme d'entretien 1978.

Ces prévisions feront l'objet d'un devis détaillé par l'équipement. Le programme sera arrêté au moment du budget primitif.

Ramassage des poubelles

des propositions provenant d'organismes privés spécialistes dans le ramassage des ordures dans les communes seront étudiées avec le plus grand soin.

Questions diverses

- Volets logement, école de Beauregard, un volet est à changer collège école de Meymans: il faut procéder au changement d'une fenêtre très usagée. Le plafond sera isolé par laine de verre.
- écoles des deux sections: un regroupement de classes des deux

- villages n'est pas envisagé pour l'instant. Une réunion aura lieu prochainement avec l'Inspecteur de l'Education Nationale.
- Judo : un moniteur de judo peut proposer ses services. Il sera fait un sondage auprès des jeunes pour connaître le nombre d'intéressés.
 - Sorties de ski : la première sortie a eu lieu ce jeudi 12 janvier. Les enfants se sont déclarés enchantés. Prochaine sortie prévue, 16 février.
 - Machine à écrire : la nouvelle étant arrivée, il sera procédé à la vente de l'ancienne.
 - FNACA. Un vœu reconnaissant aux anciens d'Afrique du Nord, le statut d'anciens combattants est adopté.
 - Fédération des œuvres Laïques de la Drôme. Un vœu visant à une ~~mise~~ mise en œuvre des mesures significatives pour une politique d'éducation cohérente est adopté.
- La séance se termine à 22 H 30.

— du dit —

Approbation d'un
versement par la
SANDA, après sinistre
Tempête du clocher de
Beauregard.

Suite à la tempête du 7 octobre 1977, qui a endommagé le clocher de Beauregard.

Le Conseil Municipal approuve la somme de 58.564,00 Fr, proposée par la Compagnie d'Assurance SANDA de Montelimar

— du dit —

III. Le Maire, communique au conseil la circulaire de M. le Préfet, ayant pour objet la révision des listes électorales du conseil des Puid'hommes.

Il s'agit de nommer des délégués.

Après en avoir délibéré le Conseil, désigne :

- Un délégué patron : Maxime Guibaud
- Un délégué ouvrier : Pierre Bernard.
- Un délégué employé : O

— du dit —

F.N.A.C.A.
Vœu adopté

Après avoir pris connaissance de la lettre adressée par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, de l'Article 1^{er} de la Loi n° 74-1044 du 9 décembre 1974 et de la prise de position de M. Valéry Giscard d'Estaing, alors candidat à la Présidence de la République, en date du 27 avril 1974:

Se prononce en faveur de meilleures conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord et du respect de l'égalité des droits entre toutes les générations du feu.

- Décide d'en informer les Pouvoirs Publics et les Parlementaires,
- Demande au Gouvernement de prendre rapidement les dispositions qui s'imposent pour qu'en vertu de la loi, les anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie soient traités dans des conditions de stricte égalité avec les combattants des conflits antérieurs, avec notamment la transformation des pensions de l'opération Afrique du Nord → en « guerre » et le bénéfice de la campagne double pour les fonctionnaires et assimilés

- dudit -

Revisim listes
électorales
Chambre d'Agriculture
déposée à Projeture le

26.01.78

Fédération des Oeuvres
Laïques de la Drôme
Vœu.

Mme le Maire, présente au C.M. la circulaire du M. le Préfet, demandant de nommer un délégué du C.M., pour la composition de la commission de révision des listes électorales de la Chambre d'Agriculture.

Le C.M., après avoir délibéré, désigne :

Mme Benistant Raymond.

- dudit -

Mme le Maire communique au conseil le vœu voté le 15.12.77 par la Fédération des Oeuvres Laïques de la Drôme, au sujet des problèmes posés aux communes par les activités socio-culturelles et sportives.

Le C.M. municipal après avoir délibéré,
Adopte ce vœu.

A cluster of handwritten signatures in black ink, including "M. le Maire", "Mme Besson", "Mme Dely", "Mme Pautz", "Mme Glotier", and "Mme Giffard".

2 Mars 1978

Tous les membres sont présents à l'exception de Mme Belley
La séance débute à 20 H.30

Budget primitif 1978:

- Dépenses de fonctionnement:

- Denrées et fournitures	11.400,00
- Frais de personnel	34.140 -
- impôts et taxes	300 -
- travaux et services extérieurs	50.457,47